

ou anciens sous traitement, et pour chacun de ces cas il y en a au moins un autre qui échappe au traitement. En appliquant des mesures de prophylaxie analogues à celles qui sont en vigueur en Suède—c'est ce qui se fait heureusement à l'heure actuelle—il serait né aux Etats-Unis 2,600 syphilitiques au lieu de 60,000. Le congrès américain fut saisi il y a quelque temps d'un bill qui comportait l'affectation de trois millions en 1939, de six millions en 1940, de douze millions en 1941, et de 25 millions pour chacune des dix années suivantes, à la guérison et à la prévention de la syphilis. On me dit que le congrès a adopté ce bill, avec des modifications, cependant.

La syphilis remonte probablement à l'époque préhistorique, mais on en entendit peu parler avant la fin du quinzième siècle, alors qu'elle prit les proportions d'une épidémie et fut appelée la grande vérole, pour la distinguer de la maladie encore appelée la petite vérole. Ce ne fut pas avant le milieu du dix-neuvième siècle qu'on la distingua clairement des autres formes de maladie vénérienne. On croyait communément que c'étaient tous des manifestations d'une même maladie caractérisée par une marche analogue; mais en 1838, Ricord établit nettement la cause et la nature d'une autre forme appelée gonorrhée. En 1903, Metchnikoff réussit à inoculer cette maladie humaine à des singes, et en 1905 Schaudinn découvrit le tréponème pâle, que l'on reconnaît aujourd'hui comme la cause de la maladie. En 1906, Wasserman imagina la méthode de diagnostic qui porte son nom, et en 1909 Ehrlich, après 605 tentatives, finit par découvrir sa préparation spécifique arsenicale que le public appelait, à l'époque, le 606.

Après un siècle de recherches infructueuses, on avait fini par découvrir la cause de cette grave maladie, le moyen infaillible de la déceler à ses débuts ainsi que le remède voulu; Osler entreprit une étude intensive et suivie et découvrit bientôt qu'une multitude de gens souffraient de cette maladie, dont un grand nombre sans paraître en exhiber les symptômes. Vers 1913, on établissait que 20 p. 100 de tous les hôpitaux du Royaume-Uni soignaient des cas de syphilis, que 10 p. 100 de la population en était atteinte et que 60,000 morts en ce pays chaque année étaient causées par cette maladie. Un contrôle effectué dans l'armée révéla l'existence d'une forte proportion de cas d'infection, et l'isolement et le traitement qui s'imposèrent affaiblirent l'armée et furent en plus cause d'ennuis considérables. L'administration Asquith fut appelée en 1916 à lutter contre ce danger grave pour la nation et l'offre fut faite par l'Etat

de solder 75 p. 100 des frais encourus par les services de santé en vue d'extirper cette maladie.

Rapprochons-nous davantage du pays, maintenant. Comme je l'ai exposé tout à l'heure, 1919 vit l'établissement au Canada d'un ministère de la Santé nationale. C'est la division du service préventif des maladies vénériennes qui fut à l'origine de cette initiative, car c'est aux révélations saisissantes qui furent faites, et à nulle autre cause, que l'on doit l'organisation du ministère de la Santé au Canada. Point n'est besoin de rappeler toutes les étapes qui conduisirent à la fondation de cet organisme. Qu'il me suffise de rappeler que les débuts se firent sous l'honorable M. Rowell et que le Conseil National d'Hygiène, comme corollaire, prit alors naissance, composé des présidents des divers bureaux provinciaux de santé et du sous-ministre, je crois, de la Santé nationale du Canada. D'autres représentants, pris dans les organisations agricoles, ouvrières et féminines en faisaient partie. Mais le corps principal se composait des présidents des bureaux provinciaux d'hygiène sous la présidence du sous-ministre de la Santé nationale.

Ce Conseil National d'Hygiène avait pour fonction d'agir comme conseiller auprès du ministère de la Santé nationale en ce qui touche aux initiatives propres à assurer la santé du peuple du Canada. Un montant de \$200,000 fut mis à la disposition du ministère, qui devait, de concert avec le Conseil National d'Hygiène, l'affecter de diverses manières. On avait affecté \$10,000 à la propagande, à la publicité, si vous voulez et \$10,000 au Conseil National d'Hygiène pour un service préventif des maladies vénériennes, devenu aujourd'hui la Ligue de la Santé du Canada. Le conseil national pour la prévention des maladies vénériennes,—organisme qui se compose, soit dit en passant, de nombre de citoyens canadiens éminents, riches philanthropes, qui ont largement donné leur temps et leur argent,—beaucoup plus généreusement que le gouvernement fédéral lui-même,—avait pour mission d'extirper cette maladie et d'en empêcher la propagation.

Ces fonds devraient être mis à la disposition des services d'hygiène provinciaux pour être affectés par eux, à contribution égale, à des mesures de prophylaxie antivénérienne. Les provinces entèrent volontiers dans le mouvement—Ontario, Québec, Manitoba, Colombie-Britannique et Saskatchewan—toutes, je pense, s'y mirent. En fort peu de temps, une amélioration marquée devint manifeste. La proportion des cas de syphilis dans tous les hôpitaux canadiens—la coutume s'établit de faire subir un examen à tous les nouveaux